



Tout transport de déchets radioactifs constitue en lui-même une menace, même si tout se passe comme "prévu", étant donné qu'il expose le public à la radioactivité.

EXPO 2019

LE WAGON ROUGE

PROJET Cigéo à BURE =

Concentrer en un seul point dans l'Est de la France la totalité des déchets nucléaires MA-VL et HA-VL
(moyenne et haute activité à vie longue)

Ceux-ci concentrent eux-même + de 99% de la radioactivité totale des déchets produits par l'activité des centrales nucléaires.

A ce jour, pas de déchets atomiques, juste un "labo" et des technocrates qui tentent de faire croire à l'impossible.

Le feu vert à Cigéo impliquerait le transit (par voie ferrée et sur les routes) de 85 000m³ de déchets d'une toxicité radioactive et chimique supérieure à n'importe quel matériau industriel produit à ce jour.



**DES MILLIERS DE COLIS
DE DÉCHETS NUCLÉAIRES
SUR LES ROUTES, SUR LES
VOIES FERRÉES, À NOS PORTES
ET SOUS NOS FENÊTRES**

**Faudra-t-il
vivre avec la peur
de leur passage
1 à 2 fois /semaine
pendant plus
d'un siècle ?**

Si
Cigéo
est
autorisé
un jour



Quels sont les risques des transports de matières radioactives ?

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

Tout d'abord, il existe un **risque d'irradiation**, c'est-à-dire l'exposition des travailleurs et de la population aux rayonnements émis par la matière radioactive. Pour s'en prémunir, l'emballage doit offrir une protection radiologique d'épaisseur adaptée au type et à l'intensité des rayonnements.

Il existe aussi un **risque de contamination**, par voie interne, en cas d'ingestion ou d'inhalation, ou externe (en cas de dépôt sur la peau ou sur le sol). Cela peut survenir en cas de décontamination insuffisante de la surface du colis ou d'une fuite de produits radioactifs.

Par ailleurs, selon des conditions particulières de masse et de géométrie, les matières fissiles peuvent amorcer **une réaction en chaîne**. Cela pourrait conduire à l'émission intense de rayonnement gamma et de neutrons, accompagnée le cas échéant d'un dégagement brutal d'énergie. Des personnes pourraient donc être irradiées et des radioéléments relâchés dans l'environnement.

En plus du risque radioactif, certains matériaux présentent également un **risque chimique**. Par exemple, l'hexafluorure d'uranium (UF₆), utilisé pour la fabrication du combustible, est très réactif avec l'humidité de l'air et pourrait former, en cas d'accident, **un nuage toxique**.



irradiation.

Ces trains de déchets atomiques circuleraient

rayonnement.

sur les voies qu'empruntent chaque jour les gens

contamination.

pour aller travailler, étudier, visiter, aimer et ils

réaction en chaîne.

passeraient le long des maisons, des rivières, des champs

explosion.

au fond des jardins, comme ça, sans plus de précautions

risque chimique.

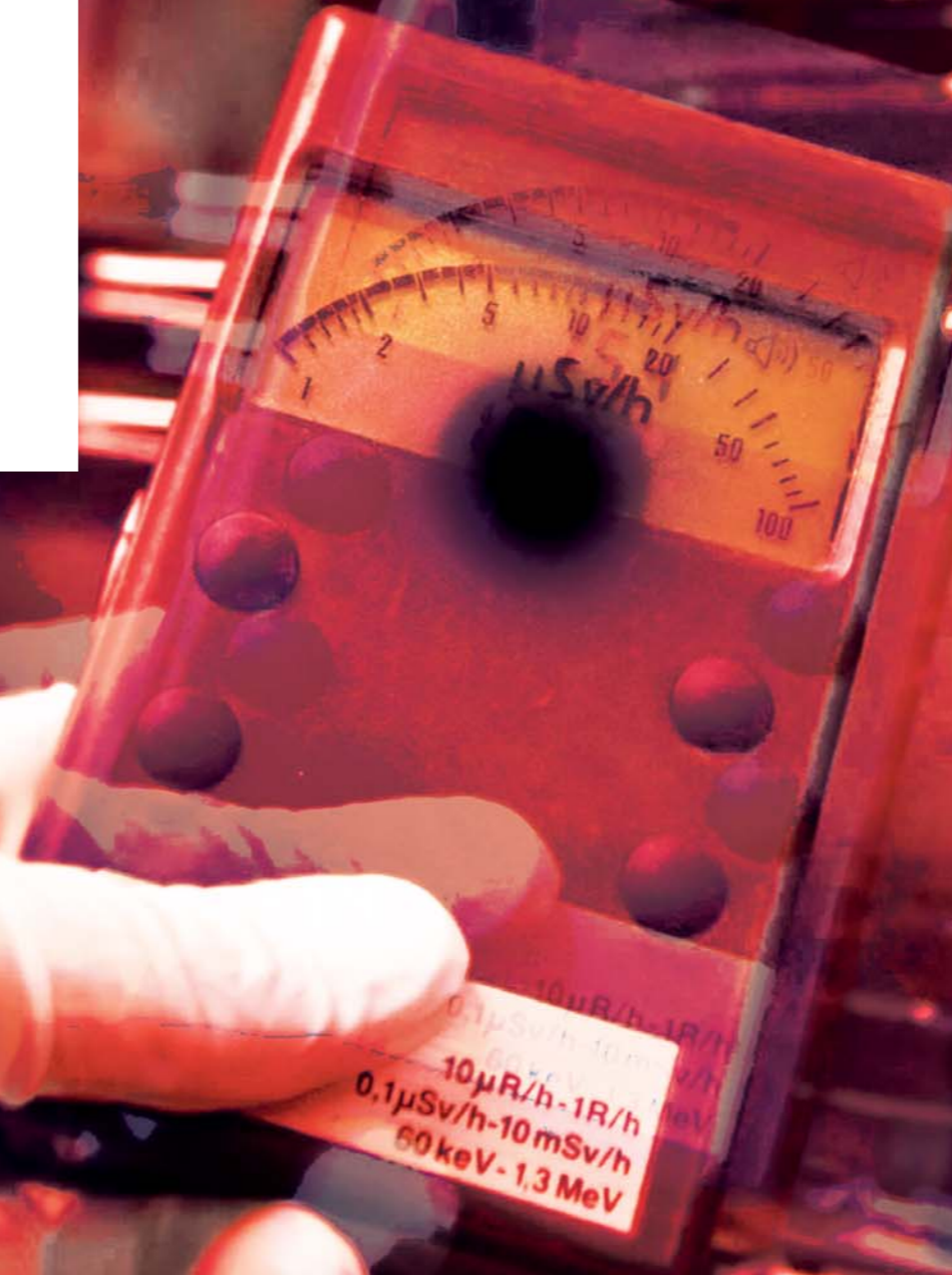
que pour un convoi de marchandises ?

nuage toxique.


TRANSPORTS DE DÉCHETS NUCLÉAIRES à haute activité / vie longue vers Cigéo

Certaines sources comparent l'activité globale d'un seul de ces convois à l'équivalent de plusieurs fois la radioactivité libérée lors des catastrophes de Tchernobyl ou de Fukushima...

La toxicité radioactive des déchets nucléaires vitrifiés est mesurée en sievert et ils représentent des dizaines de milliards de sieverts à leur sortie des usines de conditionnement de La Hague.



Si
Cigéo
est
autorisé
un jour



Sur certains convois,
on peut "détecter les
radiations des conteneurs à
plusieurs dizaines
de mètres..."

Réseau Sortir du nucléaire (2015)

<< Il est inadmissible et
irresponsable qu'un train chargé
de déchets radioactifs circule
sur les voies ferroviaires
empruntées chaque jour
par des dizaines de milliers
de voyageurs. >>

Une sénatrice de Seine-Saint-Denis (2017)

TRAFIC PRÉVU POUR CIGÉO :

**1 train contient en moyenne 7 wagons,
contenant chacun
30 colis de déchets nucléaires
> 210 colis/train en moyenne
soit au plus fort du trafic :
60 trains de 210 colis/an = 12 000 colis/an
pendant 1 siècle ?**

Si
Cigéo
est
autorisé
un jour

D'après "Données d'entrée pour les
acteurs du territoire (DE)" / Andra (2018)



**LE RISQUE ZÉRO
N'EXISTE PAS**

**mais les
pollution et
contamination
radioactives
existent bien**

TÉMOIGNAGE D'UN CHEMINOT

Les conducteurs n'ont pas de dosimètre pour mesurer les taux de radiation auxquels ils s'exposent. Alors que leurs cabines ne sont pas confinées. On a réussi à obtenir la limite de 30 minutes d'exposition (au contact des wagons). Avant cela, en cas de problème technique, les conducteurs devaient parfois intervenir pendant de longues minutes à proximité des wagons de matières radioactives.

Jusqu'à il y a peu, **"les cheminots allaient même se réchauffer près des wagons contenant les barres de combustible à 400°C. Ils mangeaient leurs sandwiches là."**

Les normes en vigueur sont censées garantir des marges de sécurité. Les wagons Castor, spécialisés pour ces transports sont soumis à trois exigences de résistance, à savoir résister :

- à une chute de 9 mètres sur une cible indéformable,
- à une température de 800°C pendant 30 minutes,
- à une immersion sous l'eau (200 m de profondeur).

Ces normes, trop faibles, n'intègrent pas tous les types d'aléas possibles.

"J'ai de nombreuses photos qui prouvent que les wagons qui chutent finissent éventrés. Concernant la chaleur, on a vu pendant l'incendie du tunnel du Mont-Blanc que la température était montée à 1000°C pendant 4 heures."

Si un accident de transport nucléaire arrive, y aura-t-il une contamination irréversible, une catastrophe majeure qui rendrait le territoire invivable ?

Les déchets atomiques en provenance de La Hague et de la vallée du Rhône traverseraient les gares de nombreuses agglomérations, bourgades et communes...

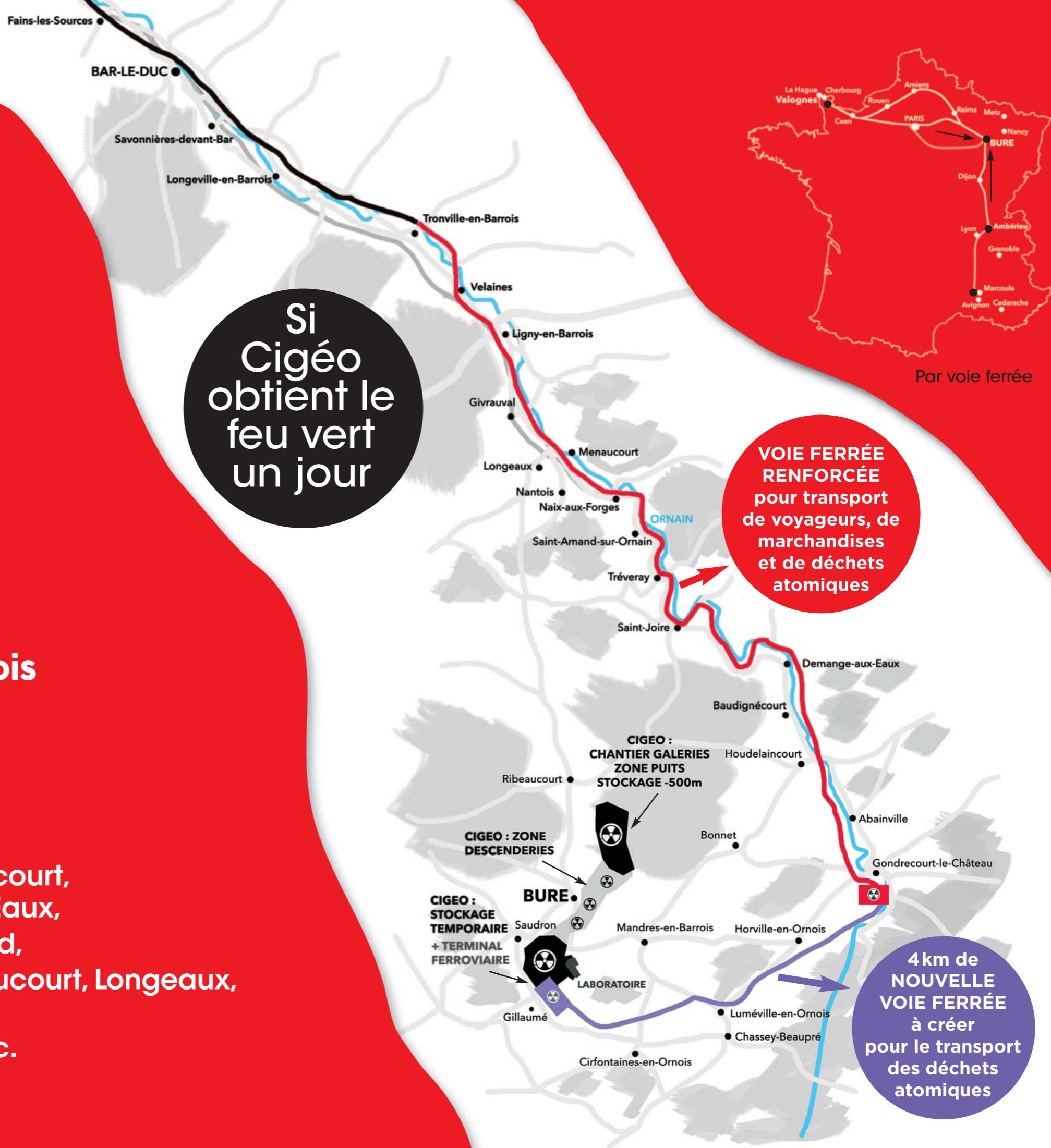
Ces villages seraient très concernées par le passage des convois ferroviaires et routiers aux abords de Cigéo :

Gondrecourt-le-Château, Horville, Luméville, Cirfontaines, Gillaumé, Abainville, Houdelaincourt, Baudignécourt, Demange-aux-Eaux, Saint Joire, Tréveray, Saint Amand, Naix-aux-Forges, Nantois, Menaucourt, Longeaux, Givrauval, Ligny-en-Barrois, Velaines, Nançois-sur-Ornain, etc.

Si Cigéo obtient le feu vert un jour

VOIE FERRÉE RENFORCÉE pour transport de voyageurs, de marchandises et de déchets atomiques

4 km de NOUVELLE VOIE FERRÉE à créer pour le transport des déchets atomiques





Si
Cigéo
est
autorisé
un jour


Attention, secret défense

Le classement « Confidentiel » de ces convois, l'interdiction de relevés de mesures sur les wagons spéciaux pour les déchets nucléaires par des laboratoires indépendants, l'absence d'information quant aux horaires de passage et la composition exacte des convois sont plus qu'inquiétants.

Concernant le projet de trafic ferroviaire prévu pour acheminer les déchets destinés au stockage Cigéo, les maires des communes traversées, et à fortiori la population, ne seraient pas avertis du passage de ces convois. Seul le préfet est informé.

Pompiers, gendarmes, médecins... sont-ils suffisamment formés et équipés pour faire face à une catastrophe ?

l'industrie nucléaire française porte dans ses gènes la dangereuse culture du "Secret"



“Il est impossible pour les citoyens de prendre connaissance de leur exposition à des substances radioactives.”

(Un député de Loire-Atlantique)

Détournement de normes ?

Alors que le public ne devrait pas être exposé à plus d'1 milliSievert (mSv) par an toutes activités confondues, la réglementation relative aux transports de substances radioactives autorise, en terme d'irradiation externe, un débit de dose pouvant atteindre 2 mSv par heure au contact et 0,1 mSv par heure à 2 mètres des véhicules transportant les colis de substances radioactives.

En France, les collectivités locales ne sont pas informées du passage des convois de marchandises radioactives sur le territoire qu'elles administrent. Les préfetures ne sont pas tenues de publier les itinéraires empruntés. La sécurité de l'État et des citoyens justifieraient l'opacité totale autour du transport de matières radioactives.

En Allemagne, l'Agence fédérale pour la protection contre les radiations publie rétrospectivement les autorisations pour tous les convois nucléaires. Un élu peut adresser une demande au gouvernement d'un Land pour connaître le nombre et la nature des convois nucléaires qui traversent le territoire.

En Belgique, les bourgmestres sont informés du passage de convoi de matières nucléaires.

« Un accident de transport pouvant avoir lieu n'importe où sur le territoire, il est vraisemblable que les premiers services de secours arrivant sur les lieux n'aient pas de formation spécifique au risque radiologique et que la population à proximité ne soit pas sensibilisée à ce risque. »

(Autorité de sûreté nucléaire : Le transport des substances radioactives en France)

